



Règlement Biathlon Ski-club Petit-Val



- Vélos électriques interdits.
- Port de casque obligatoire pour le vélo.
- Relais par équipe (1 équipier fait le vélo, un autre la course à pied).
- Les coureurs partent en vélo et effectuent les 13km. Passée la ligne de chronométrage, les coureurs se dirigent vers la zone de transition et posent leurs vélos pour partir en course à pied.
- Important: entrer et sortir de la zone de transition en tenant son vélo à la main.
- Le relais entre les équipiers s'effectuera dans la zone de transition.
- Pour la course VTT individuel, le départ se fait en même temps que pour la course biathlon.
- Pour la course à pied individuel, le départ se fait 15 min après celui de la course biathlon.
- Tous les coureurs commencent par la boucle de VTT.
- L'organisation se réserve le droit de modification du parcours en tout temps.
- Les coureurs en retard ne seront pas autorisés à prendre le départ.
- Pour des raisons de sécurité, chaque coureur ayant abandonné devra se rendre à l'arrivée et restituer son dossard pour le contrôle.

LES PARTICIPANTS DOIVENT :

- Suivre les règles et instructions de toute la course officielle ainsi que des autorités publiques.
- Porter leur numéro de course durant toute la course et s'assurer que leur numéro soit clairement visible sur leur vêtement et leur vélo.
- Malgré toutes les précautions raisonnables prises par les organisateurs, pour assurer la sécurité des participants, les concurrents prennent part à cet événement sous leur propre responsabilité, tous les concurrents doivent avoir une assurance RC privé, les organisateurs, sponsors et leurs représentants officiels ne pourront être tenus pour responsables de quelque perte, dégât, blessure, ou tout autre événement devant survenir.

ETIQUE DE COURSE :

- Chaque coureur doit agir de façon sportive à tout moment et permettre à tout concurrent plus rapide de le dépasser sans obstruction.
- Ne pas manquer de respect à l'encadrement
- Ne pas user de langage agressif ou abusif
- Ne pas agir de manière inconvenante ou malvenue
- Le non-respect des directives de course entraînera les disqualifications du ou de l'équipe.

SURVEILLANCE DES VELOS :

- Zone de transition : l'organisation décline toute responsabilité en cas de vol de votre matériel, vélo, chaussures, lunettes, etc.

REMISE DES PRIX :

- La remise des prix sera effectuée à la halle cantine. Aucun prix ne sera envoyé.
- Des prix seront distribués aux premiers, seconds et troisièmes de chaque catégorie. Pour tous les participants, un tirage au sort sera effectué.

DROITS À L'IMAGE :

- Le concurrent autorise expressément les organisateurs, ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser sur tout support, y compris les documents promotionnels et publicitaires, les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles, il pourrait apparaître, prises à l'occasion de cette journée.

Le ski-club Petit-Val vous souhaite une très bonne course et vous remercie de votre présence.